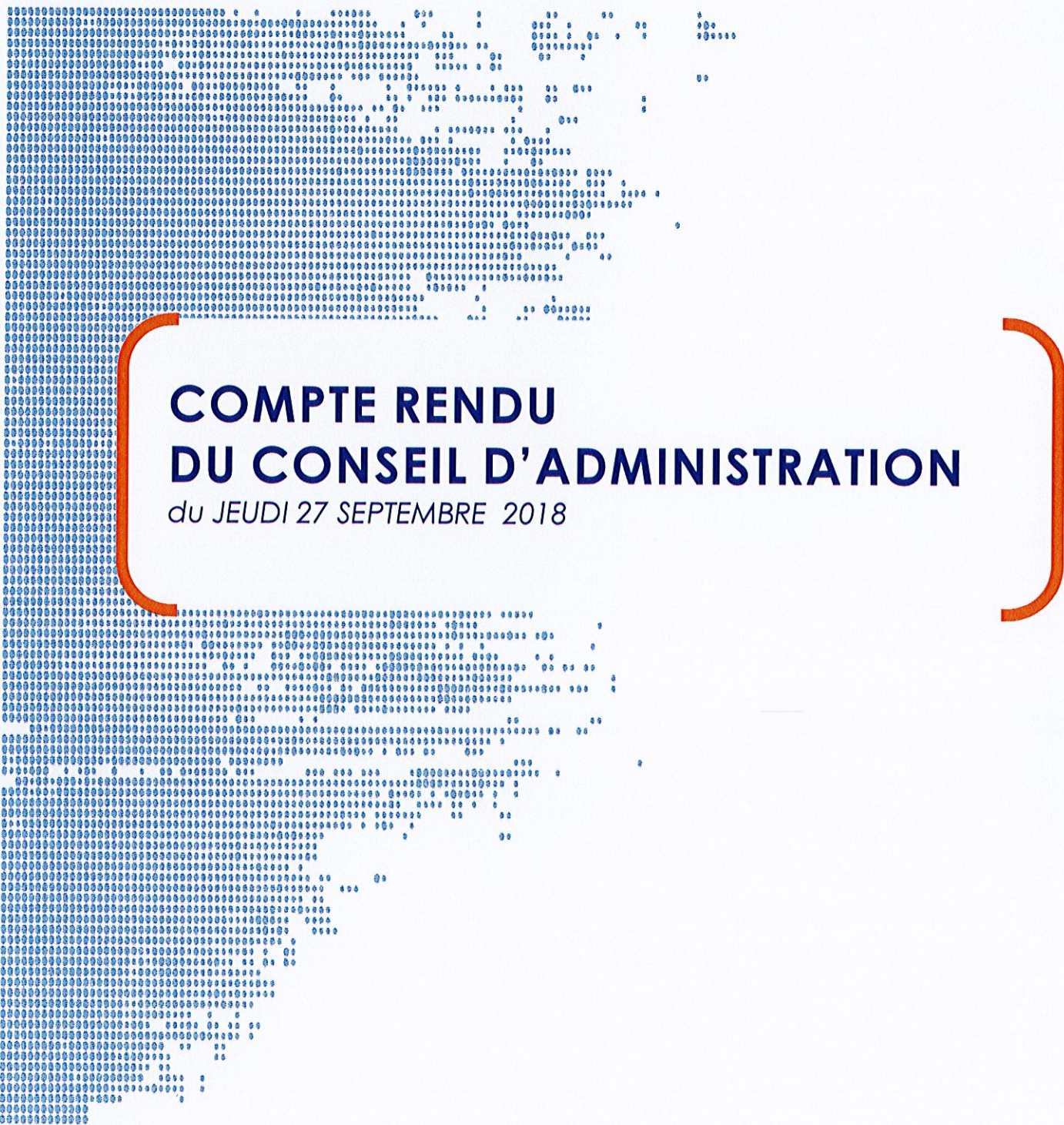




COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

du JEUDI 27 SEPTEMBRE 2018

Université de Picardie Jules Verne

Direction des Affaires Générales, Institutionnelles et
Juridiques

1, Chemin du Thil - CS 52 501

80025 Amiens cedex 1

Aff. Suivie par karen.ayika@u-picardie.fr

Le Conseil d'Administration de l'Université de Picardie Jules Verne s'est réuni **le jeudi 27 septembre** à 9 h 30 sous la présidence de **Mohammed BENLAHSEN**, président de l'Université de Picardie Jules Verne en présence de madame **Marylène POINTURIER** (service inter-académique de l'enseignement supérieur), représentant madame la rectrice de l'académie d'Amiens, chancelière des universités, de Monsieur **Manuel HERNU**, chef du SIASUP et de :

- Madame Céline AUTHIER
- Monsieur Laurent GUTIERREZ
- Madame Monique POMAGEOT
- Monsieur Michel BRAZIER
- Madame Léa DE GUNTEN
- Madame Isabelle DE TOMI
- Madame Lucie DELABIE
- Monsieur Sébastien DELESCLUSE
- Monsieur Jacques HENOCQUE
- Madame Florence JAMAY
- Madame Solange MILAZZO
- Monsieur Vincent NIOT
- Madame Gaëlle PASCAUD
- Monsieur David SEME
- Monsieur Guillaume STENGEL
- Monsieur Sofiane TAHI
- Monsieur Luc VANDROMME
- Monsieur Pascal VANTOMME
- Madame Luciane ZABIJAK

Avaient donné procuration :

Madame Krystel BIRON	à	Monsieur Sébastien DELESCLUSE
Madame Frédérique MACAREZ	à	Monsieur le Président
Madame Nathalie CATELLANI	à	Monsieur Vincent NIOT
Madame Olivia CARPI	à	Monsieur David SEME
Madame Ophélie FLINIAUX	à	Madame Lucie DELABIE
Madame Sandrine CASTELAIN	à	Monsieur Michel BRAZIER
Madame Françoise PAILLOUS	à	Madame Solange MILAZZO
Monsieur Gilles DEQUEN	à	Madame Florence JAMAY
Monsieur Nicolas LEBAS	à	Monsieur Luc VANDROMME
Monsieur Sofiane TAHI	en c. séance à	Monsieur Pascal VANTOMME

Etait excusée :
Madame Chloé HERNANDEZ

Assistaient également à la réunion :

Monsieur Emmanuel BERTHE
Monsieur Nicolas LAVALLEE
Monsieur Kelig LE GRAND
Madame Fabienne THEROUSE
Madame Valérie WADLOW
Monsieur Philippe WARMEL
Madame Karen AYIKA

Pôle Ressources et Moyens
Directeur des Finances
Direction des Ressources Humaines
Directrice DAGIJ
Directrice Générale des Services
Agent Comptable
Chargée des Instances DAGIJ

RAPPEL DE L'ORDRE DU JOUR

1. Informations
2. Compte rendu des décisions du Président
3. Approbation du compte rendu du 12 juillet 2018
4. Budget rectificatif
5. Approbation du programme pour le plateau technique santé
6. Attribution de logement par nécessité absolue de service
7. Election des deux représentants des étudiants à la Commission des Finances
8. Questions diverses



Après s'être assuré que le quorum nécessaire aux délibérations budgétaires est bien atteint, **le président** ouvre la séance à 9h45, puis invite les membres du Conseil d'Administration à observer une minute de silence en mémoire de Mme Sandrine MORVILLEZ, personnel à l'UPJV, décédée brutalement.

1. Informations

Le président présente les nouveaux élus « personnalités extérieures » et donne la parole successivement à :

Mme Céline AUTHIER, représentante des organisations représentatives des salariés et à :

M. Guillaume STENGEL, proviseur du lycée Robert de Luzarches à Amiens, qui se présentent à l'assemblée.

Le **président** passe la parole à **M. NIOT**.

- **Inscriptions**

Monsieur Niot signale qu'au 25 septembre, l'Université dénombrait 23 319 inscrits dont 6046 nouveaux bacheliers soit 125 de plus qu'en juin. Il souligne que la date limite d'inscription a été fixée au 28 septembre cette année, soit 15 jours plus tôt qu'en 2017.

- **Rentrée à la Citadelle**

Monsieur Niot présente le point. Il explique que celle-ci a été complexe, d'une part du fait du déménagement, et d'autre part par la mise en place de la nouvelle offre de formation.

Monsieur Niot souligne de plus que l'arrivée des étudiants se faisant au jour le jour, l'affectation des salles est encore en cours d'ajustement.

Il ajoute qu'une réunion en présence des associations étudiantes ce 26 septembre a permis de mettre en commande les équipements manquants dans les espaces de vie, notamment des micro-ondes. Ceux-ci seront livrés à partir du 1^{er} octobre.

Le président met en avant les moyens mis en œuvre afin de faciliter la gestion des difficultés rencontrées :

- CELCAT, outil de gestion des salles
- Réunions de travail avec les représentants du CROUS en vue de faciliter la restauration des étudiants
- Réunions de travail en vue de l'amélioration des facilités de parking

Il tient à souligner que les personnels se disent dans l'ensemble satisfaits de l'installation à la citadelle.

- **AMI COMPET-REPHLEX** (COMPETences tRansvErses en Parcours Hybrides fLEXibles)

Le président annonce que l'UPJV est lauréate sur ce dossier et rappelle que 17 projets ont été retenus sur 72. Il souligne que ce dispositif de formations numériques flexibles et hybrides est piloté par Mme Céline JOIRON, porteuse du projet.

- **Accueil des Inspecteurs Généraux de l'Education Nationale :
M. Jean DEROCHE et M. Fabien OPPERMAN**

Le président présente les inspecteurs et explique la raison de leur présence. L'UPJV a en effet demandé leur intervention l'année dernière en raison notamment de l'année blanche en terme de création de postes, la mise en place du PRISM et les projections budgétaires concernant la

masse salariale. Il souligne la qualité du dialogue constant avec les inspecteurs et les invite à se présenter.

M. Opperman salue l'assemblée et remercie le président.

Il retrace un court historique de son service. L'Inspection Générale de l'Administration de l'Education Nationale et de la Recherche existe depuis une cinquantaine d'années, et a en charge l'accompagnement et le suivi des réformes pédagogiques. Ce service a mené des audits dans le cadre du passage aux Responsabilités et Compétences Elargies. La saisine de l'IGAENR par le Président a été validée par le ministre en 2018, d'où leur intervention actuelle.

M. Opperman souligne que depuis avril, divers entretiens ont été menés avec les responsables de service, les équipes des composantes ainsi qu'avec les élus vice-présidents et le Président.

M. Déroche salue l'assemblée et expose son analyse.

Il insiste sur l'utilisation à bon escient qui a été faite des outils nationaux développés pour le suivi du passage au RCE, et pose un triple constat pour le cas particulier de l'Université :

- orientation positive des soldes
- forte dépendance au service public
- poids conséquent de la masse salariale

Ce constat lui permet de légitimer et de rendre compréhensible la saisine de leurs services. Il souligne à plusieurs reprises la sagesse du pilotage de l'équipe en place et note le bien-fondé des compensations existantes en prenant exemple du Glissement Vieillesse Technicité.

M. Déroche note que tous les paramètres ne sont pas négatifs et tient à souligner que la saisine faite en novembre a abouti à leur venue en avril. Il appuie les premières mesures conservatoires prises telles que le budget rectificatif et la stabilisation de l'offre universitaire. Il précise que la situation n'est nullement alarmante et bien sous contrôle, du fait du caractère préventif de la gestion faite par l'Université dans l'analyse globale et dans la prise en compte des effets pervers éventuels ainsi que dans la projection de scénarii potentiels. Il note les avantages des solutions mises en oeuvre et appuie l'analyse qui a été faite.

Le Président remercie pour l'éclairage apporté, souligne les excellents échanges entre les équipes de l'Université et les inspecteurs puis les raccompagne.

~~~~~

## 2. Compte rendu des décisions du Président

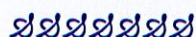
**Madame THEROUSE** signale, pour la période du 15 juin 2018 au 1<sup>er</sup> septembre 2018, que 18 actes ont été pris au titre des affaires générales, 17 actes au titre de la recherche, 1 partenariat au titre des relations internationales et 8 actes au titre des marchés.

~~~~~

3. Approbation du compte rendu du CA du 12 juillet 2018

M. Niot met aux voix le compte rendu de la séance du 12 juillet 2018. En l'absence de questions, il est adopté à l'**unanimité**.

Mme Jamay fait une aparté en remerciant l'équipe pour la mise en place d'eco-cups permettant d'aller dans le sens du développement durable selon le vœu qu'elle avait émis et se charge de transmettre l'information aux membres du Comité de Développement Durable.



4. Budget rectificatif

Mme Thérouse rappelle que, s'agissant d'une délibération budgétaire, un quorum de présence physique est requis.

Après constatation de ce quorum, **M. Niot** présente les principaux axes du budget rectificatif : (cf en annexe Budget Rectificatif).

- Opération de régularisation des recettes
- Collecte de la taxe d'apprentissage

Il souligne la baisse de la subvention régionale. Il note, ainsi que les inspecteurs généraux l'ont précisé, la maîtrise des dépenses en masse salariale qui sont en très légère augmentation.

M. Niot présente la nouveauté de ce budget rectificatif, qui est le réajustement de la ligne des investissements afin de le rendre le plus sincère possible, puis donne la parole à **M. Lavallée**.

M. Lavallée expose une courte synthèse : le budget rectificatif permet de se tenir informé des éventuels écarts actuels avec les prévisions du budget initial. Il dégage deux points positifs majeurs :

- la gestion correcte du poste concernant la masse salariale
- l'augmentation de la Subvention pour Charge du Service Public (SCSP)

M. Lavallée explique que le budget rectificatif 2018 modifie la prévision du budget primitif voté le 14 décembre 2017 par une diminution de crédits ouverts de 8,5 M€ en autorisations d'engagement (AE) et en crédits de paiement (CP).

Il rajoute que cette diminution des crédits ouverts ne correspond pas à une diminution des moyens. Bien au contraire, la SCSP est revue à la hausse (+1,6 M€).

M. Lavallée complète ses propos en précisant que l'ajustement à la baisse des crédits d'investissement est à mettre en relation avec une reprogrammation en cours de certains travaux immobiliers qui seront finalement engagés en 2019.

Il ajoute de plus que le report de ces dépenses financées pour une bonne partie sur les fonds propres permet d'améliorer la prévision de prélèvement sur fonds de roulement et de rendre quasiment stable le niveau de la trésorerie attendu à fin 2018. L'ajustement porte également sur le budget de la recherche (meilleure annualisation des crédits en investissement et en fonctionnement). Il explique que la Région effectue un contrôle très poussé sur les crédits FEDER ainsi que sur les procédures d'achat, ce qui conduit à une réduction des recettes.

Le Président ajoute que cela concerne des matériels commandés en 2015.

M. Lavallée précise que le fond de roulement et la trésorerie sont stables pour 2018 malgré la ligne de crédits d'investissement et les dépenses supplémentaires dédiées aux locaux de la Citadelle qui représentent une augmentation de surface immobilière.

Il explique que l'augmentation de la SCSP porte principalement sur une augmentation des crédits de masse salariale (financement des mesures de la loi Ore/1 M€, hausse de la CSG et effets liés aux créations d'emplois/943 K€, surcoût GVT/907 K€).

Mme Wadlow précise que l'objectif fixé de freiner l'augmentation de la courbe salariale est en très bonne voie de réalisation et que les bénéfices de cette action seront renforcés en 2019 ; le gel de la campagne de recrutement sur 2018 y ayant largement contribué.

Mme Wadlow termine sur la masse salariale en notant le travail fourni par les services qui permet un écart moindre entre la ligne des dépenses et le budget rectificatif.

Elle conclut en soulignant le soutien de l'état depuis 2017 à la fois sur l'accompagnement de la hausse des effectifs et sur la loi ORE (loi relative à l'Orientation et à la Réussite des Etudiants).

Tous ces facteurs contribuent à l'équilibre financier de l'établissement qui reste sous contrôle, la trajectoire 2018 se dessine plus rassurante.

Le Président remercie **M. Lavallée** et demande si l'assemblée a des questions.

M. Brazier prend la parole pour évoquer la reprogrammation de l'investissement immobilier en soulignant que les travaux prévus selon le plan pluriannuel de 2015 n'ont pas pu être réalisés et demande si l'avis des usagers a été entendu.

(M. Tahi quitte la séance à 10h27)

M. Brazier note également que l'augmentation de masse salariale a été divisée par deux.

Enfin, il fait savoir que les directeurs des unités de recherche ont été surpris par le mode opératoire de la Direction des Finances, n'étant pas prévenus des opérations de contrôle demandées par la Région.

Le Président répond que la restructuration immobilière est constituée d'opérations à tiroir. Il précise que le Pôle Patrimoine Immobilier et Infrastructures n'était pas suffisamment doté et qu'il a été renforcé.

Il souligne que le travail sur la volumétrie des postes, l'année blanche votée ainsi que la campagne de publication ont été des éléments très marquants. Il n'est pas envisageable de repartir sur une année blanche qui affecterait l'offre de formation et la recherche. Il précise que l'adhésion de la communauté entière constitue une preuve de confiance majeure.

Le Président laisse la parole à **M. Lavallée** concernant le dernier point.

Celui-ci explique qu'il en prend note pour l'avenir.

Le Président remercie le travail fourni par le Pôle Ressources et Moyens.

Le Président met aux voix le budget rectificatif et il est adopté à l'unanimité.



5. Approbation du programme pour le plateau technique santé

M. Niot prend la parole et présente le programme. Il explique que, sur la base d'un dossier déposé et approuvé en 2017, de nombreuses réunions ont permis d'ajuster le plateau pièce par pièce avec les futurs utilisateurs.

M. Niot précise que le montant total des opérations, toutes dépenses confondues, s'élève à 20 millions d'euros et que le bâtiment a une surface nette utile de 3649 m² dont 15 salles de TP, un pôle BIOPI (BIOlogie des Plantes et Innovation) accueillant 24 chercheurs, un pôle AGIR (AGents Infectieux Résistance et chimiothérapie) en accueillant 28, et 3 ensembles de salles d'expérimentation.

Il termine en mentionnant qu'un jury de concours doit sélectionner le maître d'œuvre pour une livraison prévue en 2020-2021 et en demandant si l'assemblée souhaite éclaircir certains points.

M. Brazier souhaite savoir si les demandes de modifications des usagers ont été prises en compte.

M. Niot répond que, en effet, les dernières demandes ont été envoyées au programmiste.

Mme Pomageot émet la remarque que le déboisement étant important, un reboisement devrait être envisagé.

Le Président s'en remet à Mme Jamay, pour son expertise en tant que déléguée au développement durable sur ce point.

Mme Authier pose la question de l'étendue de ce transfert.

Le Président précise que l'aspect pédagogique est priorisé sur ce dossier, ce transfert permettant la mutualisation entre le plateau technique et le pôle santé du CHU, proches géographiquement. Il rappelle que les créations de grands campus-santé se mettent en place depuis une quinzaine d'années, le premier pôle créé étant celui d'Angers.

Le Président demande si l'assemblée a d'autres questions et la remercie pour sa confiance.

Le Président met aux voix le programme du plateau technique santé, celui-ci est adopté à l'unanimité.

~~~~~

## **6. Attribution d'une concession par nécessité absolue de service**

**Mme THEROUSE** présente le point. Dans le cadre de la gestion du site de la Citadelle, trois logements par nécessité absolue de service étaient disponibles, dont un resté vacant. Il s'agit pour l'agent logé de remplir des fonctions de gardiennage.

3 candidatures ont été reçues :

- **Marie PAISLEY** agent de la coordination du pôle Citadelle
- **Christophe BELLARD** agent de la coordination du pôle Citadelle
- **Jeremy HORDE**, préparateur en chimie à l'UFR des sciences

De même, suite au changement de fonction d'un agent, un logement est disponible au Pôle Sport :

2 candidatures ont été reçues :

- **Gérald CADINOT**, agent affecté à la coordination
- **Brigitte SAVOYE**, agent de l'IUT

Au regard des missions à remplir et du profil des candidats (affectation, statuts, ancienneté, situations personnelles), il est proposé de retenir **Christophe BELLARD** et **Gérald CADINOT**.

**Le Président** met aux votes la proposition qui, après dépouillement du vote à bulletin secret est adoptée par 22 voix.

~~~~~

7. Election des représentants étudiants à la Commission des Finances

Mme THEROUSE présente le point. Deux sièges de représentants étudiants étaient à pourvoir à la commission des finances. Ont candidaté, **Mme DE GUNTEN**, étudiante en pharmacie, et **M. DELESCLUSE**, étudiant en médecine. Le Président leur donne la parole pour une courte présentation.

Après dépouillement du vote à bulletin secret, Mme **De GUNTEN** et M. **DELESCLUSE** sont élus à 22 voix pour et 2 voix contre.

~~~~~

## 8. Questions diverses

Les questions diverses ont été traitées en début de séance dans le point d'information.

~~~~~

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 11h32.

~~~~~

Professeur Mohammed BENLAHSEN  
Président de l'UP IV

